



# RAPSE

La Lettre

N° 116  
10 avril  
2014

Réseau d'Action Promouvoir Sécuriser l'Emploi

T'entends Valls ?  
Ils veulent plus  
d'autorité !



**NON à l'austérité !**



**La politique de cadeaux aux entreprises, qu'elle soit UMP ou PS n'a jamais créé d'emplois.**

**Il faut s'attaquer aux coûts du capital et utiliser le crédit pour le développement des services publics, pour l'investissement utile dans les entreprises avec création d'emplois et augmentation des salaires.**

## Sommaire

- ✓ 1) Assemblée Nationale : Débat de politique générale – André Chassaigne.....pages 2 /5
- ✓ 2) Chômage, mêmes causes, mêmes effets..... pages 6/8
- ✓ 3) Les cocoricos sur le chômage au sens du BIT ne font pas le printemps... .....pages 9/10



# Débat sur la déclaration de politique générale du gouvernement

Déclaration d'André Chassaigne

Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, Mesdames et Messieurs les ministres,

**Depuis le début de ce quinquennat l'électorat de gauche, celui qui a porté le Président de la République au pouvoir, se sent trahi. Un électorat qui a exprimé le rejet de la politique conduite en s'abstenant massivement aux municipales. C'est l'expression d'une grande colère, pour ne pas dire d'un rejet total de tout un système politique qui est adressé par les électeurs qui avaient nourri des espoirs de changements en 2012.**

La réponse de l'exécutif a d'abord été d'affirmer que ce n'est pas sa politique qui a été sanctionnée mais son manque de pédagogie. Avec pour réponse, un changement d'équipe. Certes, Monsieur le premier ministre, vous dressez aujourd'hui un constat implacable des effets de la politique conduite depuis 22 mois. Faut-il rappeler que nous n'avons eu cesse de vous alerter ? Pas une fois, vous n'avez pris en compte les avertissements des députés du Front de gauche.

**Mais aujourd'hui après votre réquisitoire, vous nous proposez une accélération des réformes et un renforcement des orientations fixées par les pactes d'austérité et de responsabilité.**

**Il y a là plus qu'un malentendu, il y a une rupture avec les attentes populaires. Aucune réponse n'est apportée à la souffrance sociale, à la détresse économique, au déclassement.**

A l'opposé, il est de la responsabilité des forces de gauche d'ouvrir un autre chemin pour construire une nouvelle alternative à gauche.

Les Français, dans leur majorité, veulent un changement de cap net et clair en faveur du progrès social et de la lutte contre le chômage. Chômage qui ne cesse de grimper avec un record de 3,34 millions de demandeurs d'emploi sans activité recensés fin février.

Les Français ne veulent plus des stratégies du désespoir et de la renonciation qui ont conduit où nous en sommes. Ils ne veulent plus des promesses trahies, de l'impuissance publique organisée, des égarements et reculades dictées par la panique et des calculs à courte vue.

La situation de notre pays requiert une grande détermination pour répondre aux besoins populaires. Ces besoins, nous les connaissons tous : l'emploi, le pouvoir d'achat, le logement, la santé, les services publics...

La dérive politique qui a conduit le précédent gouvernement à mettre ses pas dans ceux de Gerhard Schröder et de Tony Blair doit prendre fin. Sans changement politique, ce nouveau gouvernement sera lui aussi condamné à l'impuissance, sans porter de nouvel espoir pour le peuple et pour le pays.

Il y a urgence à agir pour redonner du souffle à notre économie, combattre les inégalités, développer nos services publics, défendre notre modèle social.

**Le premier défi à relever est une réorientation de la politique européenne, sans laquelle le changement ne sera pas envisageable.**

L'adhésion de François Hollande au pacte Sarkozy/Merkel est l'acte fondateur, le « péché originel » de ce quinquennat.

Candidat, il s'était pourtant engagé à renégocier le « Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance » (TSCG). Ce renoncement a empêché d'emblée la réalisation du « changement » promis pendant la campagne présidentielle.



Il n'y a eu ni renégociation, ni changement, mais bien continuité avec un projet européen qui se confond de plus en plus avec un simple programme d'austérité.

Il appartient à votre gouvernement, et bien sûr au Président de la République, de rebattre les cartes, de changer radicalement de stratégie. Il faut convaincre nos partenaires de la nécessité de rompre, dans l'intérêt de tous, avec la politique de déflation, de stagnation et de chômage poursuivie aveuglément à l'échelle du continent. Pas à la marge, comme vous l'avez proposé, mais avec des mesures fortes rompant avec la stratégie de soumission aux dogmes de l'orthodoxie budgétaire et libérale.

Aujourd'hui, une grande partie des peuples européens refuse les politiques d'austérité inhumaines qui leur sont imposées. Ils trouvent légitimement intolérable que l'on trouve toujours des milliards pour financer les banques alors que la population est mise au pain sec et à l'eau.

**Les 60 milliards d'euros de coupes budgétaires déjà opérées sur ordre de Bruxelles ont eu des conséquences désastreuses sur les services publics, la sécurité sociale, nos collectivités territoriales. Cette cure d'austérité, la plus drastique de notre histoire récente, appauvrit notre pays, détruit l'emploi et les entreprises, sème la colère et la résignation.**

Mais il ne suffit pas aux marchés financiers et aux multinationales de promouvoir l'austérité. Ils ont désormais une nouvelle exigence. Pour tenter de répondre à la crise des débouchés qu'ils ont eux-mêmes créée, ils voudraient imposer un traité de libre-échange transatlantique.

L'objectif de ce traité est de créer une vaste zone de libre-échange par le démantèlement des règles tarifaires, réglementaires, environnementales qui protègent nos salariés et les consommateurs.

La perspective de conclusion de ces négociations, menées dans la plus grande opacité et hors des règles démocratiques les

plus élémentaires, fait peser une lourde menace sur les règles de santé publique, écologique, sociales et culturelles en France et en Europe.

Ce traité de libre-échange entre l'Europe et les Etats-Unis nous entraînera encore plus loin dans la folle mise en concurrence généralisée des pays et des peuples et l'obsession de la compétitivité et du libre-échange intégral. Il fait courir un grand péril aux peuples de France et d'Europe.

Le groupe de la Gauche Unie Européenne avec son candidat Alexis Tsipras sont déterminés à le faire connaître au plus grand nombre.

La France doit peser de tout son poids pour s'opposer à ce projet qui barre la voie à toute perspective de construction d'une Europe sociale. Cette Europe sociale qui implique au contraire de considérer la protection sociale, le salaire minimum, le dialogue social, les négociations collectives et le droit social comme autant de points d'appuis pour une avancée de civilisation.

Les chefs d'Etats et de Gouvernements ont promis une feuille de route sur la dimension sociale de l'union économique et monétaire. Ils ne l'ont toujours pas produite faute de volonté politique.

\*

**Le second enjeu majeur est celui du redressement industriel, de la lutte contre le chômage et de la transition énergétique.**

**Le temps est venu d'un tournant économique majeur et de l'abandon du pacte de responsabilité annoncé le 14 janvier dernier. Un pacte, en réalité, d'irresponsabilité qui prévoit la suppression totale et sans contrepartie des cotisations familiales employeurs et qui n'offre aucune perspective en termes de création d'emploi.**

Ce n'est pas par la baisse des dépenses publiques et la recherche de compétitivité que l'Europe et notre pays pourront sortir de la crise mais par la relance de l'investissement



public et de la consommation, le relèvement des salaires, l'innovation et la promotion de l'emploi qualifié...

Pour cela, il faut desserrer l'étai des contraintes que fait peser la financiarisation de l'économie sur l'activité et la pérennité de nos entreprises.

Comment la gauche pourrait-elle souscrire à l'antienne de la réduction des dépenses publiques qui réduit le périmètre des services publics et fait la part belle à la marchandisation de la société? Une marchandisation qui sera amenée à s'accroître avec le basculement de bon nombre de collectivités dans l'escarcelle de la droite, dont les programmes portent la suppression de bon nombre de services publics locaux.

Définitivement l'intérêt privé primera alors sur l'intérêt général, les logiques de rentabilité primeront sur les logiques de solidarité.

Ce primat sera renforcé par la feuille de route que vous venez de dresser sur l'évolution institutionnelle. Sous couvert de modernisation, l'objectif recherché est de créer des territoires d'excellence, de compétitivité au détriment d'une France équilibrée et solidaire.

Il faut que la gauche retrouve l'audace d'affirmer, contre l'artillerie lourde des idéologues libéraux déguisés en éditorialistes, qu'il existe une alternative à la fuite en avant libérale vers toujours plus d'inégalités, toujours plus de précarité, toujours plus de misère... pour le seul bénéfice d'une poignée de nantis.

**Ainsi, avez-vous confirmé votre volonté de vous attaquer au coût du travail en multipliant les exonérations de charges des entreprises. Et pas un mot sur le coût du capital! N'est-ce pas le meilleur révélateur du choix libéral qui est le vôtre ?**

Pourtant, les arguments en faveur de la baisse des cotisations sociales comme moyen de lever les freins à l'embauche, de créer ou sauvegarder des emplois ne reposent sur aucun constat empirique.

Vingt ans d'exonérations de cotisations sociales sur les bas et moyens salaires n'ont pas permis de sortir de l'ornière. Bien au contraire, elles ont eu pour résultat de paralyser notre économie en favorisant les bas salaires, de dissuader le développement de l'emploi qualifié, de fragiliser notre système de protection sociale...

Des solutions alternatives existent. Nous les porterons avec tous ceux qui souhaitent se rassembler à gauche.

**Pour baisser les charges financières des entreprises, nous proposons un nouveau crédit bancaire pour les investissements matériels et de recherche à des taux d'intérêt d'autant plus faibles que ces investissements programmeront plus d'emplois et de formations correctement rémunérés. Un pôle financier public incluant la Banque publique d'investissement sera en mesure de déployer ce nouveau crédit.**

**Les député-e-s du Front de gauche proposent également de moduler le taux de cotisation sociale patronale, une modulation favorable à l'emploi, à la formation, aux salaires et pénalisante pour la croissance financière des capitaux.**

Si François Hollande avait écouté les Français – si vous les aviez écouté – vous auriez annoncé un grand plan de justice fiscale et sociale, des investissements pour les services publics, la hausse du SMIC, un soutien aux collectivités locales, l'interdiction des licenciements boursiers...

**La réduction de 50 milliards d'euros de dépenses publiques et la baisse des impôts et des cotisations sont incompatibles avec les efforts annoncés en faveur de la santé, de l'éducation et de la jeunesse.**

Quant à la transition énergétique, il appartient, en effet, à la Gauche d'en relever le défi. Mais n'oublions pas l'essentiel : une réelle transition énergétique, très économe en carbone, suppose de réorienter profondément les critères de financement des investissements et de gestion des entreprises,



en substituant aux critères de rentabilité des critères sociaux et environnementaux ainsi que de nouveaux droits et pouvoirs des salariés et des citoyens. Il suppose aussi la maîtrise démocratique des circuits de financement de l'économie.

Nous voyons ici combien il importe de redonner sens à un projet collectif capable d'offrir à notre jeunesse d'autres perspectives que l'austérité et le déclin.

**Proposer un pacte républicain est le troisième enjeu. Notre société est, aujourd'hui, sous tension, en quête de sens et incertaine de ses valeurs communes.**

Cette crise identitaire est d'abord une crise de l'égalité. Les inégalités sociales et territoriales continuent de structurer une société incapable de conjuguer le respect du singulier et la définition du commun. L'atomisation et le cloisonnement de la communauté nationale ont engendré une citoyenneté à plusieurs vitesses dont l'inégalité sociale - plus que l'hétérogénéité culturelle des populations - demeure la matrice.

Le sentiment d'injustice cultive les divisions et les antagonismes qui sapent toujours un peu plus le sentiment d'appartenance à une «communauté commune».

**Au dévoiement des valeurs républicaines, nous devons donc, plus que jamais, opposer les valeurs de solidarité, de démocratie et de cohésion sociale.**

Dans ce combat, notre pays ne peut ni ne doit craindre ou mépriser l'immense apport humain et matériel que constitue la présence des immigrés en France. Il faut réaffirmer que l'immigration n'est pas un problème et refuser la ghettoïsation de la société, les processus de relégation sociale et territoriale, combattre l'obsession du

refoulement des étrangers, rejeter la stigmatisation des personnes à raison de leur appartenances à des communautés particulières.

Il faut sortir des calculs à courtes vues dictant les postures politiciennes. L'enjeu n'est pas le score aux prochaines élections de telle ou telle formation politique ou de telle ou telle personnalité. L'enjeu c'est la France. L'enjeu c'est l'Europe. L'enjeu c'est leurs peuples. C'est pourquoi nous avons été, depuis le début de cette législature, porteurs de propositions ambitieuses. Et nous continuerons à travailler, avec tous ceux qui souhaitent, à la construction d'une vraie politique de gauche.

**Monsieur le Premier ministre, nous regrettons que votre feuille de route s'inscrive dans la continuité des erreurs commises jusqu'alors. Augmentation de la fiscalité indirecte, flexibilisation du marché du travail, réduction à marche forcée des déficits publics, baisse massive des cotisations, ce ne sont pas là des solutions à la crise. Au contraire, ces mesures ne vont que l'entretenir et en aggraver les conséquences pour nos concitoyens.**

\*\*\*

**En conséquence, et en toute logique, nous ne voterons pas la confiance à votre gouvernement. Ce que nous proposons à la majorité et à nos concitoyens qui voient s'accumuler les difficultés c'est la construction d'une alternative pour porter une véritable politique de transformation sociale.**



# CHÔMAGE : MÊMES CAUSES MÊMES EFFETS

Pour la première fois, l'élection municipale a été très fortement impactée par la politique nationale. La volonté de sanctionner lourdement François Hollande et de son gouvernement a permis la conquête de nombreuses villes par la droite et une entrée du Front National dans une dizaine de villes.

**Le chômage qui n'en fini pas de grimper malgré les engagements de François Hollande d'en inverser la courbe a certainement pesé fortement dans la balance.**

**Cela reste la préoccupation première des français.**

Le pacte de responsabilité n'inversera pas, bien au contraire, cette courbe du chômage. Avec son bras d'honneur, le patron des patrons, M. Gattaz a annoncé la couleur : aucun engagement à créer des emplois en contrepartie des nouveaux cadeaux que le gouvernement va faire aux entreprises. Au contraire, M. Gattaz réclame que soit enlevées toutes « les contraintes » qui limitent les licenciements !

Tout le contraire de ce qu'il faut pour relancer l'économie !

- Il est urgent de s'attaquer aux frais financiers, aux dividendes, cet argent soustrait aux investissements utiles, à l'emploi, aux salaires, au développement des services publics.
- Il est urgent d'avoir une autre politique du crédit tournée vers le développement humain. C'est le sens de notre proposition d'un Fond national et de fonds régionaux pour l'emploi. Il permettrait un accès au crédit des entreprises avec des taux d'autant plus abaissés que les investissements créeraient de l'emploi et de la formation.

## **Après 20 mois de gouvernement Ayrault...**

**Chômage-emploi (données Pôle emploi + Acoess) entre mai 2012 et février 2014 :**

**La courbe du chômage ne s'est pas inversée.**

+ 425 600 inscrits à Pôle emploi en catégorie A en 20 mois (+14,5%).

+ 651 700 inscrits à Pôle emploi en 20 mois en France métropolitaine (+13,1 %).

**L'augmentation touche toutes les tranches d'âges et enferme dans le chômage de longue durée.**

+ 80 000 chômeurs de catégorie A de moins de 25 ans (+17,4%), malgré le développement des emplois aidés en direction des jeunes.

+136 700 chômeurs de plus de 50 ans inscrits en catégorie A (+21,9%).

Quant aux chômeurs de longue durée (plus d'un an), ils étaient 1 681 800 en mai 2012, ils sont 2 090 800 en février 2014 (+24,3%).

**Non seulement les allègements de charges des entreprises n'ont pas créé d'emplois ...**

Les sorties de Pôle emploi par reprise déclarée d'emploi stagnent sur les deux dernières années : 19,7 % en mai 2012, 19,3 % en février 2014.

**... Mais ils ont accompagné les destructions d'emplois.**

Sur 2013, l'emploi industriel et dans la construction continue de régresser. La baisse de l'emploi industriel est de 1,6 % et le repli dans la construction de 1,9 %. Seul l'emploi tertiaire hors intérim stagne.



Et quand des emplois sont créés, c'est principalement des emplois précaires.

Début 2012, les CDD représentaient 84,4 % des déclarations d'embauche des entreprises, dont 65,7 % pour les CDD de moins d'un mois.

Fin 2013, les CDD représentent désormais 86,7 % des déclarations d'embauche, dont 69,0 % en CDD de moins d'un mois.

### **Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi**

Unités : milliers et %

Données CVS-CJO	Mai 2012	Janvier 2014	Février 2014	Variation sur 1 mois	Variation depuis Hollande
<b>France métropolitaine</b>					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	2922,1	3316,2	3347,7	+0,9	<b>+ 14,56</b>
<b>Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)</b>	<b>4318,5</b>	<b>4929,9</b>	<b>4937,8</b>	<b>+0,2</b>	<b>+ 14,34</b>
<b>France</b>					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	3129,3	3576,3	3608,7	+0,9	<b>+ 15,31</b>
<b>Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)</b>	<b>4592,0</b>	<b>5228,8</b>	<b>5236,3</b>	<b>+0,1</b>	<b>+ 14,03</b>
<b>Chômage des plus de 50 ans catégorie A France métropolitaine</b>					
Femmes de 50 ans et plus	<b>295,1</b>	<b>353,3</b>	<b>358,1</b>	<b>+1,4</b>	<b>+ 21,34</b>
Hommes de 50 ans et plus	<b>329,6</b>	<b>398</b>	<b>403,3</b>	<b>+1,3</b>	<b>+ 22,36</b>
<b>Ensemble, 50 ans et plus</b>	<b>624,7</b>	<b>751,3</b>	<b>761,4</b>	<b>+1,3</b>	<b>+ 21,88</b>
<b>Chômage des plus de 50 ans catégorie A, B, C France métropolitaine</b>					
Femmes de 50 ans et plus	469,2	552,7	556,6	+0,7	<b>+ 18,62</b>
Hommes de 50 ans et plus	432,9	514,8	519,3	+0,9	<b>+ 19,96</b>
<b>Ensemble, 50 ans et plus</b>	<b>902,1</b>	<b>1067,5</b>	<b>1075,9</b>	<b>+0,8</b>	<b>+ ,19,26</b>
Durée moyenne en jours	442	459	459	-	<b>+ 17j</b>
<b>Chômage des moins de 25 ans catégories A</b>					
<b>Ensemble</b>	<b>457,7</b>	<b>536</b>	<b>537,7</b>	<b>+0,3</b>	<b>+ 17,47</b>
<b>Chômage des moins de 25 ans catégories A, B, C</b>					
<b>Ensemble</b>	<b>650,6</b>	<b>771,5</b>	<b>768,5</b>	<b>- 0,4</b>	<b>+ 18,12</b>
Durée moyenne en jours	144	160	158	-2 j	<b>+ 14 j</b>

**Entrées à Pôle emploi par motif (catégories A, B, C (France métropolitaine))**

Données CVS-CJO	Mai 2012	Jan 2014	Février 2014	Répartition en %	Variation sur 1 mois
<b>Fin de contrat à durée déterminée</b>	<b>123,2</b>	<b>115</b>	<b>116,9</b>	<b>23,1</b>	<b>+ 1,7</b>
Fin de mission intérim	31,3	26,8	27,5	5,5	+ 3,4
<b>Licenciements économiques</b>	<b>13,5</b>	<b>12,8</b>	<b>13,7</b>	<b>2,7</b>	<b>+ 7</b>
Autres licenciements	42,9	39	41,4	8,2	+ 6,2
Démissions	15,2	13,3	13,4	2,6	+ 0,8
Premières entrées	212,6	39,5	40,1	7,9	+ 1,5
Reprises d'activité	34	41	41,2	8,1	+ 0,5
<b>Autres cas</b>	<b>210,3</b>	<b>200,1</b>	<b>211,9</b>	<b>41,9</b>	<b>+ 5,9</b>
<b>Ensemble</b>	<b>493</b>	<b>487,5</b>	<b>506,3</b>	<b>100</b>	<b>+ 3,9</b>

Unités : milliers et %

**Sorties à Pôle emploi par motif (catégories A, B, C (France métropolitaine))**

Données CVS-CJO	Mai 2012	Jan 2014	Février 2014	Répartition en %	Variation sur 1 mois
<b>Cessations d'inscription pour défaut d'actualisation</b>	<b>198,6</b>	<b>189,9</b>	<b>211,1</b>	<b>42,8</b>	<b>+ 11,2</b>
<b>Radiations administratives</b>	<b>40,7</b>	<b>45,1</b>	<b>57,8</b>	<b>11,7</b>	<b>+ 28,2</b>

Données : Darès indicateurs, mars 2014 N°025

Les ruptures dites conventionnelles n'ont cessé de progresser depuis leur mise en œuvre. Une façon déguisée de licencier. « L'accord » du salarié est souvent obtenu par une pression conduisant à des conditions de travail insupportables.

La rupture conventionnelle permet aussi de se débarrasser des salariés de la catégorie sénior.

**Evolution des ruptures d'emploi conventionnelles**

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	déc	Total année
2008	-	-	-	-	-	-	-	967	3336	7366	8439	<b>11563</b>	<b>11563</b>
2009	9735	13229	13642	14784	12663	17590	18194	16883	15239	18185	19720	<b>20925</b>	<b>190789</b>
2010	17223	19271	19748	20138	18469	<b>23239</b>	20717	22109	18042	21782	22285	23057	<b>246080</b>
2011	19801	21611	23860	22419	24570	24058	26038	25774	20527	25279	26162	<b>27239</b>	<b>287338</b>
2012	23785	24602	24128	25836	23332	28313	31401	28364	22454	29325	26880	<b>31477</b>	<b>319897</b>
2013	25171	22481	26780	26486	23103	26898	32449	25083	22865	<b>31084</b>	26413	29698	<b>318511</b>





## **Les cocoricos de janvier sur l'évolution du chômage au sens du BIT ne font pas le printemps !!!**

**L**es chiffres du chômage du dernier trimestre 2013 selon les critères du BIT ont été l'occasion de beaucoup de cocoricos du gouvernement.

**Ces chiffres qui contredisent ceux de pôle emploi, tombaient à pic pour valider les promesses d'une inversion de la courbe du chômage, promesse qui serait respectée.**

Qu'est-ce qui distingue en fait les chiffres donnés par Pôle emploi et les chiffres de l'Insee au sens du BIT ?

Le chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) comptabilise les personnes en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui :

1°) n'ont pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence

2°) sont disponibles pour travailler dans les deux semaines ;

3°) ont entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou ont trouvé un emploi qui commence dans les 3 mois.

Le chômage au sens du BIT est estimé par l'Insee à partir de l'enquête Emploi. Cette enquête est en effet la seule source permettant de mettre en œuvre les définitions préconisées par le BIT sur le chômage, l'emploi, le sous-emploi et l'activité.

Depuis fin 2007, l'Insee s'est rapproché de l'interprétation communautaire (Eurostat) de la définition du chômage au sens du BIT.

En particulier, le simple renouvellement de l'inscription à Pôle emploi n'est plus considéré comme une démarche active de recherche d'emploi, alors qu'il l'était auparavant.

Néanmoins, un contact avec un conseiller du service public de l'emploi au cours du mois précédant l'enquête reste considéré comme une démarche active de recherche d'emploi.

◆ La condition N° 1 élimine déjà tous les chômeurs de catégorie B et C, ceux qui ont travaillé moins de 68 heures (catégorie B) et ceux qui ont travaillé plus de 68 heures dans le mois précédent. **Elle élimine donc tous ceux qui ont accepté un petit boulot.**

◆ La condition N° 2 ne déroge pas à ce qu'exige pôle emploi pour considérer que le chômeur est en catégorie A, B, ou C : la disponibilité pour un emploi.

◆ La condition N° 3 élimine tous les chômeurs (particulièrement ceux qui sont au chômage de longue durée) qui se sont lassés, à force d'échecs répétés, d'écrire, de consulter les rares annonces de pôle emploi, de prendre des rendez-vous avec les conseillers...

### Distinction entre chômage au sens du BIT et demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle du chômage au sens du BIT : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Au-delà des évolutions du marché du travail, différents facteurs peuvent affecter le nombre de demandeurs d'emploi : modifications du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportements d'inscription des demandeurs d'emploi, etc.

### Taux de chômage localisés

Aux échelons régionaux, départementaux et zones d'emploi, les taux de chômage localisés publiés par l'Insee synthétisent les informations issues de l'enquête Emploi et celles fournies par le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A.

Du fait de ce mode d'élaboration, les taux de chômage localisés ne sont pas considérés comme étant « au sens du BIT ».



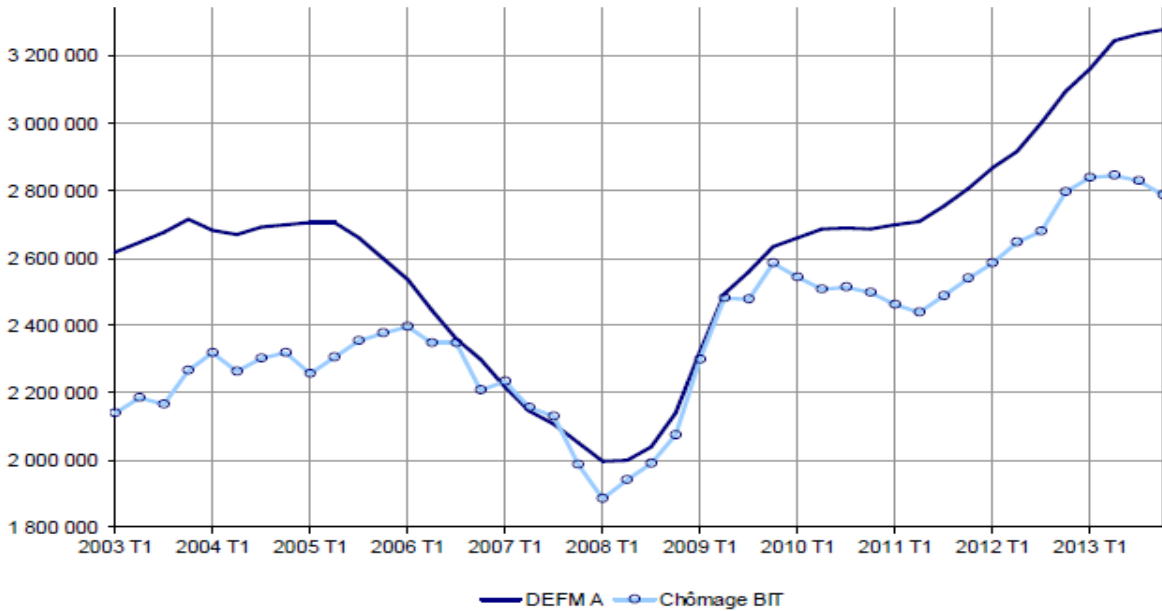
Le chômage départemental est obtenu par ventilation du chômage BIT sur la France métropolitaine à l'aide de la structure géographique observée dans les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A à chaque trimestre.

Chaque série départementale ainsi obtenue est ensuite corrigée des variations saisonnières. La population active occupée départementale s'appuie quant à elle sur les estimations trimestrielles d'emploi au lieu de résidence par département. Le taux de chômage localisé est finalement calculé en rapportant le nombre de chômeurs à la population active (somme du

nombre de chômeurs et des actifs occupés) ainsi estimés.

Le chômage localisé par zone d'emploi est obtenu en répartissant entre les zones ou fractions de zones d'emploi incluses dans un département, le nombre de chômeurs brut retenu au numérateur du taux de chômage départemental. Cette ventilation se fait au prorata du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A. Les données sont ensuite corrigées des variations saisonnières propres à chaque zone d'emploi et calées sur le nombre de chômeurs départementaux.

## Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A et de chômeurs du BIT



Champ : France métropolitaine  
Sources Pôle emploi-Dares ; Insee, enquête Emploi (Chômeurs BIT).  
Données cvs en moyenne trimestrielle pour le chômage sens BIT et cvs-cjo en moyenne trimestrielle demandeurs d'emploi catégorie A

## Pouvoir d'achat sur les 20 derniers mois

Si le pouvoir d'achat des français repart à la hausse en 2013 (0,5%) après le recul historique de 2012 (-0,9%), sa croissance ne cesse de ralentir sur les 20 derniers mois du fait du ralentissement de la croissance de la masse salariale.

Alors que l'indice des prix à la consommation, en glissement annuel, est relativement stable entre février 2012 et février 2014 (février 2012-février 2013 : +1 % ; février 2013-février 2014 :

0,9 %). La croissance de la masse salariale, qui était de 3,5 % en 2011, n'est plus que de 1,7 % en 2012 et de 1,2 % en 2013. Un ralentissement particulièrement marqué dans l'industrie (+1,6 % en 2012 ; 0,4 % en 2013) et la construction (0,9 % en 2012 ; 0 % en 2013).

En conséquence, la croissance du pouvoir d'achat des ménages salariés qui était de 0,7 % entre février 2012 et février 2013, chute à 0,3 % entre février 2013 et février 2014.